



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Mettre en œuvre un enseignement hybride en EPLE

### Quelles modalités d'organisation pédagogique mettre en œuvre ?

Dans le cadre du plan de continuité pédagogique choisi par l'établissement, un enseignement « hybride » peut être mis en place. Il s'agit d'une combinaison d'activités d'apprentissage sur les temps de présence et à distance en mode synchrone ou asynchrone.

Par cet enseignement, il s'agit à la fois de :

- d'alléger le nombre d'élèves présents en même temps dans l'établissement;
- garantir une progression pédagogique identique pour les élèves d'une même classe ;
- éviter les ruptures de scolarité, le décrochage scolaire et le creusement des inégalités ;
- maintenir les apprentissages indispensables à la poursuite d'études des élèves ou à leur future insertion professionnelle ;
- maintenir une organisation du temps scolaire simple, lisible et cohérente pour l'ensemble de la communauté scolaire.

#### **I. Une organisation définie collégalement**

La mise en œuvre de l'enseignement hybride s'appuie sur une réflexion préalable en interne de la communauté pédagogique pour :

- organiser les différentes modalités selon une périodicité définie afin de maintenir une charge de travail quotidienne raisonnable et coordonnée ;
- organiser la mutualisation au sein des équipes d'enseignement pour alléger le travail de chacun (co-construction de supports d'enseignement, d'évaluations, partage des compétences numériques) ;
- organiser un suivi régulier des élèves ;
- homogénéiser à l'échelle de l'établissement les outils de communication et de travail à distance (ENT, cahier de texte numérique, etc.) en prenant en compte l'accessibilité pour tous les élèves. Il est nécessaire également de s'assurer de la connaissance et de la maîtrise par les élèves de ces outils, ressources et services numériques.

Le professeur principal, le coordonnateur disciplinaire, en lien avec les corps d'inspection, et le professeur référent numérique constituent des personnes ressources sur lesquelles s'appuyer.

#### **II. Comment concevoir les cours ?**

##### a) Repenser les temps

L'enseignement hybride, par sa nature double, implique de repenser la construction, les rythmes et les modalités d'activité et d'évaluation. Toute heure à distance n'est pas une heure de classe virtuelle. Les différents temps peuvent être :

Des temps synchrones (professeur et élèves sont mobilisés en même temps) :

- en présence ;

- à distance s'appuyant sur le service de classes virtuelles BigBlueButton ;
- dédoublés avec un groupe en présence et un groupe à distance, le cours étant opéré depuis la classe si le professeur le souhaite.

Des temps asynchrones en autonomie (professeur et élèves sont mobilisés mais pas tous en même temps) :

- à distance en s'appuyant sur des séquences numériques existantes, soit réalisées par le professeur, soit proposées par Lumni, ou sur des documents physiques ;
- en présence dans des lieux dédiés (CDI, salle de permanence, salle informatique).

Des temps accompagnés assurés par des professeurs documentalistes ou des professeurs volontaires, ainsi que des travaux en autonomie encadrés par des services civiques ou des AED :

- en établissement ;
- à distance.

#### b) Varier les modalités

Les cours doivent dans toute la mesure du possible être pensés et inscrits dans le cadre des horaires de l'emploi du temps des élèves, y compris pour la partie à distance. Ces horaires dédiés aux cours doivent correspondre à des temps d'apprentissage et d'activité, et ne doivent pas être confondus avec le travail personnel donné habituellement à la maison : par exemple, un cours en visioconférence nécessite comme d'habitude un temps d'apprentissage en dehors des cours.

L'hybridation, pour être efficace, renforce la nécessité de varier les modalités des séances de cours et la charge de travail qu'elles demandent :

- planifier et répartir la charge et les modalités de travail à l'échelle de la semaine ;
- programmer une alternance des temps à distance en synchrone (en interaction avec le groupe classe) et asynchrone (travail individuel en autonomie) ;
- ménager des temps d'interaction avec la classe à distance et favoriser les échanges entre élèves pour maintenir le lien ;
- varier les temps de travail collectifs, par groupes ou individuels, y compris dans les temps d'enseignement à distance ;
- diversifier les types d'activités proposées ainsi que les supports.

#### c) Points de vigilance

Pour mettre en place cet enseignement, il faut veiller dans son enseignement à :

- cibler les tâches pédagogiques réalisables à distance et adaptées au niveau scolaire des élèves et à leur niveau d'équipement ;
- donner de manière explicite et si possible écrite aux élèves un cadre au travail à distance : précision sur les attendus, vigilance particulière sur les consignes, mise à disposition de fiches conseils ou méthodes pour exécuter le travail, etc. ;
- avoir une vigilance sur le rythme et la charge de travail donnée aux élèves ;
- suivre le travail et la progression des élèves, notamment les plus fragiles.

### III. Comment mettre en activité les élèves dans le cadre d'un enseignement hybride ?

La partie d'enseignement à distance renforce la nécessité de rendre encore plus explicites toutes les consignes, les objectifs, attendus, et modalités de travail. Elle suppose d'anticiper davantage les éventuelles interrogations des élèves en prévoyant des supports pédagogiques et des fiches d'activités explicitées et étayées pour pallier l'absence physique du professeur.

La mise en activité des élèves à distance est possible dans le cadre d'un prolongement ou d'une anticipation du travail fait en classe. Les activités sont corrélées aux séances de classe en présence du professeur et peuvent être variées :

- une recherche documentaire en prévision d'un cours à venir ;
- une activité d'appropriation ou d'entraînement ;
- une production orale enregistrée et envoyée via l'ENT ;
- des exercices d'application sur des notions travaillées en classe ;
- l'écoute d'un média pour découvrir ou compléter une notion ;
- le visionnage d'un cours Lumni pour découvrir ou approfondir un aspect du programme ;
- un échange ponctuel ;
- une classe virtuelle...

Les travaux demandés doivent pouvoir être réalisés par tous les élèves. L'appréhension de nouvelles notions ne peut faire l'objet d'un seul travail à distance et en autonomie. Il convient de prévoir un retour en classe sur les éléments travaillés à distance.

La fiche « Ressources et services pour l'enseignement hybride », en ligne sur eduscol, propose des ressources, outils et services permettant de réaliser des contenus et des activités d'enseignement à distance.

#### **IV. Quelles formes de restitution du travail ?**

Tout travail ne nécessite pas d'être remis au professeur ni de faire l'objet d'une évaluation. Cependant, les retours faits aux élèves leur permettent d'identifier leur marge de progression. Les productions à distance demandent une attention particulière et peuvent être valorisées par le professeur. Il convient de veiller au caractère explicite des commentaires. Ce suivi bienveillant est articulé avec le temps en établissement, notamment pour prendre en charge les élèves qui ne rendent pas ou peu les travaux réalisés à distance.

Varié les supports et les modalités de restitution permet de soutenir la motivation des élèves. Les productions peuvent être de nature diverse:

- une production écrite ;
- une production orale ;
- un travail collaboratif (écrit, oral, voire en interaction) ;
- une présentation sous forme de diaporama ;
- une production graphique ;
- des écrits intermédiaires ;
- une revue de presse...

En vue d'une séance en classe, il est également possible de responsabiliser les élèves en leur donnant des rôles et en encourageant le travail entre pairs : relectures, commentaires, médiation, restitution de supports différenciés, présentation de supports différents...

#### **V. L'évaluation**

L'évaluation constitue un élément essentiel du processus d'apprentissage, même à distance. Il convient de diversifier les modalités d'évaluation en s'appuyant sur le numérique afin d'éviter de faire reposer toute l'évaluation des élèves sur le temps en présence. La mise en place de séquences pour vérifier la compréhension et l'appropriation des contenus par les élèves est à prévoir, ainsi que des modes d'évaluation formative. Un guide de l'évaluation du travail à distance a été conçu par l'inspection générale et est disponible sur le site eduscol.